

De soldat à chef de l'Etat

Kléber Dadjo, une figure de l'histoire politique du Togo honorée

S'il y a bien des hommes qui ont marqué l'histoire politique du Togo, le colonel Kléber Dadjo en fait partie. Bien que son passage au pouvoir ait été court, l'homme incarne une figure clé ...



PAGES 6&7

EDUCATION



Outil Teach Primary

Mama Omorou poursuit le déploiement de sa stratégie

Après une première session tenue à Kpalimé, le Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA), sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, poursuit le déploiement de la formation consacrée à l'outil Teach Primary.

PAGE 3

GASTRONOMIE



Fesma 2026

La Chine fait connaître son savoir-faire culinaire

Le vendredi dernier, sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé, l'ambassade de Chine au Togo a organisé une activité de dégustation de la gastronomie chinoise.

PAGE 4



Djarkpanga

Le Col. Hodabalo Awaté dans une démarche de proximité

Le 8 août 2026, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Hodabalo Awaté, a effectué une sortie dans la préfecture de Mô (Djarkpanga).

PAGE 3

DERNIERES HEURES

OTR : les plans parcellaires désormais transmis en version numérique

L'Office togolais des recettes (OTR) annonce une nouvelle mesure concernant la transmission des dossiers de plans parcellaires. À compter du 17 août 2026, les usagers de la Direction du cadastre et de la conservation foncière (DCCF), notamment les membres de l'Ordre des géomètres du Togo (OGT), devront transmettre leurs dossiers en version numérique au Guichet foncier unique.

Cette transmission devra se faire à travers le site internet de l'OTR, dans le cadre de la digitalisation des procédures foncières.

À travers cette réforme, l'administration fiscale entend poursuivre la modernisation des services liés au cadastre et au foncier, tout en facilitant les démarches des usagers. La nouvelle procédure s'inscrit également dans une dynamique de simplification et de dématérialisation des formalités administratives.

Le Commissaire Général de l'OTR remercie les différents partenaires pour leur collaboration et compte sur l'implication de tous les acteurs concernés pour assurer la réussite de cette réforme. Les usagers sont ainsi invités à prendre les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette nouvelle procédure dès son entrée en vigueur.

#MaCarte
MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

CAISSE 2

-50%
SUR LES
FRAIS

DEMANDEZ
VOTRE CARTE
OPEN OU
CHALLENGE
VIA L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque

CORIS BANK

 SOMMAIRE	Togo La pauvreté recule de 16,2 points entre 2006 et 2019  P 4	Cédeao Un dialogue régional à Noépé-Akanu sur la libre circulation  P 5	Sénégal / Guerre des patrimoines Nouveau terrain d'affrontement entre Faye et Sonko  P 11
--	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

« Je renforce chaque jour qui passe mon autonomie et je joue pleinement mon rôle d'acteur de développent de ma communauté »

Nous poursuivons dans la présente rubrique, la "Promotion des activités des bénéficiaires FNFI". Nous mettons sous les feux de la rampe les témoignages des bénéficiaires qui font cas d'école, ceux qui ont cru en leur rêves et qui se sont donné les moyens de réussir. Ce jour, c'est madame Assih amida, épouse Alédji qui cristallise notre attention. Du haut de ses cinquantes ans d'été, notre bénéficiaire est aujourd'hui revendeuse en gros de céréales au marché d'agoè assiyéy. Une activité qu'exerce notre bénéficiaire dans la plus grande modestie et qui lui permet selon ses témoignages de gagner le pari de son devenir...



Assih Amida

« Comment ne pas se sentir heureuse quand nous avons de quoi exercer une activité génératrice de revenus », c'est en ces termes que madame Assih amida, épouse Alédji du haut de ses 1m60 et de son teint noir nous accueille dans son étalage de produits céréaliers,

une activité qui autrefois sporadique mais qui s'est renforcée depuis des années grâce au concours du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Quand dame Assih amida, épouse Alédji participe il ya quelques années à une session de formation des bénéficiaires potentiels organisée par COOPECFI,

une institution de microfinance partenaire du FNFI, elle ne se doutait pas que le précieux sésame du FNFI donnerait une autre allure à son activité et par ricochet à sa vie. « J'ai toujours en mémoire comment le FNFI m'a permis de passer de mon état de dépendante à

celui de commerçante véritablement confirmée. Tout part du crédit APSEF, respectivement des montants de 30, 40, 50 et 60.000FCFA et je démarre une aventure qui se concrétise actuellement jours après jours. Comme vous le voyez, je suis parvenu à démarrer une activité de vente de produits céréaliers,

notamment le maïs, le haricot, le riz...Je vends non seulement en gros mais aussi en détail. »

Fière d'avoir su rentabiliser et fructifier les différents cycles du crédit APSEF, notre interlocutrice se met aussitôt en ordre de bataille afin de pouvoir obtenir le Produit d'Accompagnement Spécial, un crédit cette fois ci d'un montant de 100.000FCFA qui est sensé lui permettre de passer à échelle l'exercice de son activité.

« Etant donné que j'ai été en règle vis-à-vis des remboursements des crédits antérieures, j'ai obtenu dans la foulée le PAS, (Produit d'Accompagnement Spécial), d'un montant de 100.000 FCFA qui va me permettre dans les jours prochains d'intégrer à mon activité actuelle la vente d'autres céréales comme le soja, le petit mil, le fonio... Je renforce chaque jour qui passe mon autonomie et je joue pleinement mon rôle d'acteur de développent de ma communauté... »

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	--

Djarkpanga

Le colonel Hodabalo Awaté dans une démarche de proximité

Le 8 août 2026, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Hodabalo Awaté, a effectué une sortie dans la préfecture de Mô (Djarkpanga).

Cette visite était marquée par des échanges directs avec les populations, les élus locaux, les autorités traditionnelles, les leaders communautaires et religieux ainsi que les services déconcentrés de l'État. Une démarche de proximité qui traduit une volonté : écouter, constater et agir au plus près des territoires.

De Djarkpanga à Tindjassi, le ministre a porté un message à la fois de reconnaissance, de responsabilité et de vigilance. Face aux populations mobilisées, il a salué la bravoure et le courage des habitants de la préfecture de Mô, présentée comme l'un des grands greniers du Togo, et a rendu hommage à leur contribution à l'économie nationale.

L'accompagnement des forces vives de la préfecture a surtout été l'occasion de réaffirmer l'importance du pilotage territorial, de la cohésion sociale et de la préservation de la paix, conditions indispensables à la poursuite du développement local. Préfets, maires et conseillers municipaux, chefs traditionnels, responsables religieux, leaders communautaires,

associations et autres organisations de la société civile ont ainsi été invités à maintenir cette dynamique de concertation et de responsabilité collective.

Un appel à une vigilance collective

Au cœur du message ministériel, il y avait une exigence particulière : renforcer la collaboration entre les populations et les Forces de défense et de sécurité (FDS), dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Dans une zone où la vigilance demeure une nécessité, le ministre a insisté sur le rôle déterminant des communautés dans la préservation de la sécurité collective.

La mobilisation des populations, conjuguée à l'engagement des FDS, constitue, selon lui, un rempart essentiel pour empêcher toute implantation des groupes terroristes et préserver l'intégrité des territoires. L'appel est donc clair : la sécurité n'est pas l'affaire des seules FDS. Elle repose également sur la vigilance citoyenne, la coopération avec les autorités et la consolidation permanente de la cohésion sociale.

Les acteurs locaux ont, pour leur part, réaffirmé leur engagement à poursuivre cette dynamique et à contribuer, à leur niveau, à barrer la route à l'extrémisme violent et au terrorisme, afin de préserver les conditions

d'un développement harmonieux des territoires.

Une visite de terrain jusqu'aux services publics

La démarche du ministre ne s'est pas limitée aux rencontres officielles. À

mémoire administrative et de l'identité juridique des citoyens. Documents essentiels pour les populations et pour le fonctionnement régulier de l'administration, les actes de naissance, de mariage ou de décès doivent faire



Le colonel Hodabalo Awaté (Crédit photo : territoire.gouv.tg)

Djarkpanga et Tindjassi, il a également effectué des passages dans les services publics, notamment à la préfecture de Mô et dans les mairies de Mô 1 et Mô 2, où il s'est entretenu avec les responsables et les agents. Cette visite inopinée dans les bureaux traduit une volonté de mesurer, sans filtre, les conditions dans lesquelles les services déconcentrés et les collectivités territoriales accomplissent leurs missions quotidiennes.

Le ministre a profité de l'occasion pour attirer l'attention des responsables sur la bonne conservation des archives de l'état civil, véritables pièces maîtresses de la

l'objet d'une attention constante, tant pour leur conservation que pour leur sécurisation et leur disponibilité.

Au-delà de la simple gestion documentaire, cette exigence renvoie à une responsabilité fondamentale de l'administration : préserver les traces de l'existence juridique des citoyens et garantir la continuité du service public.

Le développement, une œuvre collective

La sortie ministérielle a également été marquée par l'annonce attendue du prochain bitumage de la route Bassar-Tindjassi, une perspective accueillie

avec enthousiasme par les populations de la préfecture de Mô. Dans les échanges, les habitants ont exprimé leur reconnaissance au président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour cette perspective qui devrait contribuer à améliorer la mobilité et les échanges dans cette partie du pays.

Le ministre a transmis aux populations les salutations fraternelles et citoyennes du président du Conseil et les a encouragées à poursuivre leurs efforts en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du développement.

À travers cette présence sur le terrain, de Djarkpanga à Tindjassi, le ministre Hodabalo Awaté entend ainsi rappeler que l'efficacité de l'action publique se mesure aussi à sa capacité à atteindre les territoires, à écouter les citoyens et à répondre concrètement à leurs préoccupations.

Dans la préfecture de Mô, le message aura été à la fois simple et exigeant : préserver la paix, renforcer la collaboration avec les FDS, consolider la gouvernance locale et protéger les outils essentiels de l'administration. Car c'est dans cette convergence entre l'État, les collectivités et les communautés que se construit durablement la résilience des territoires et que se dessine leur avenir.

Edem Dadzie

Source : territoire.gouv.tg

Outil Teach Primary

Mama Omorou poursuit le déploiement de sa stratégie

Après une première session tenue à Kpalimé, le Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA), sous l'égide du ministère de l'Éducation Nationale, poursuit le déploiement de la formation consacrée à l'outil Teach Primary.

La deuxième session s'est tenue à Tsévié dans la région Maritime, du 05 au 09 août 2026, au profit des inspecteurs et conseillers pédagogiques. Elle vise à familiariser ces acteurs avec un dispositif d'observation des pratiques de classe destiné à soutenir l'accompagnement

pédagogique des enseignants.

Cette activité intervient dans le cadre de la Composante 1 du Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEED), qui accompagne les efforts engagés par le gouvernement pour renforcer les mécanismes de suivi et d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire. L'utilisation de Teach Primary doit notamment permettre de disposer d'informations structurées sur les pratiques pédagogiques



Mama Omorou (devant) durant le lancement de la formation des nouveaux enseignants il y a quelques jours (Crédit photo : education.gouv.tg)

et de mieux cibler les actions de développement professionnel des enseignants.

À Tsévié, les travaux ont rassemblé le personnel d'encadrement

pédagogique de la région Maritime autour des principales composantes de l'outil Teach Primary. Au cours des travaux, les participants ont été amenés à explorer le guide d'observation et les fiches de codage, mais également à analyser des séquences vidéo de situations réelles de classe.

Une attention particulière a été accordée à la collecte numérique des informations à travers SurveyCTO, utilisé sur tablettes et téléphones Android. Cette approche pratique doit ...

Suite à la page 4

Outil Teach Primary **Suite de la page 3**

Mama Omorou poursuit le déploiement de sa stratégie

... permettre aux participants de se familiariser avec l'ensemble du processus, depuis l'observation jusqu'à l'enregistrement des données. Les séances ont combiné des présentations, travaux pratiques, exercices de codage et simulations afin de favoriser une maîtrise progressive de la démarche d'observation. Un test

de fiabilité est prévu au terme de la formation pour apprécier la concordance des évaluations réalisées par les participants et permettre leur certification selon les exigences de Teach Primary. À cette occasion, la directrice du CNEA, Pyahalo Kebina, a rappelé l'importance du renforcement des compétences du personnel

chargé de l'encadrement pédagogique. Elle a invité les participants à tirer pleinement profit des différentes séquences de formation et à s'approprier les méthodes proposées afin de pouvoir les mobiliser efficacement dans leurs missions de suivi des enseignants. Pour sa part, le directeur régional de l'éducation

de la région Maritime, représentant le ministre de l'Éducation nationale, a encouragé les participants à s'investir dans les travaux. Il a relevé l'intérêt de disposer d'outils communs et fiables pour accompagner les enseignants et soutenir l'amélioration des pratiques pédagogiques. Cette deuxième session constitue ainsi une nouvelle

étape dans le déploiement de Teach Primary au Togo. À travers cette démarche, le CNEA entend contribuer au renforcement de l'encadrement de proximité et à l'utilisation des données issues de l'observation des classes pour éclairer les actions en faveur de la qualité des apprentissages. **E. Dadzie**
Source : education.gouv.tg

Fesma 2026

La Chine fait connaître son savoir-faire culinaire

Le vendredi dernier, sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé, l'ambassade de Chine au Togo a organisé une activité de dégustation de la gastronomie chinoise.

Celle-ci a eu lieu dans le cadre de la 5ème édition du Festival la marmite (Fesma), pour laquelle la Chine est le pays invité d'honneur. Durant cette rencontre, les ressortissants chinois vivant au Togo ont exposé des mets comme : Le pain saucisse, le pain oréo, le ravioli, le nem, la viande du canard, des jus et cocktail chinois, la boisson "JING" qui renforce la vitalité humaine, et des fours chinoise. Ce fut le moment

pour les gastronomies togolaise et chinoises de se côtoyer en toute fraternité. De la même façon que la Chine a réussi à préserver ses savoirs faire locaux en matière d'alimentation, le Togo a la possibilité de préserver ses plats traditionnels. Et le Fesma est une excellente initiative qui permettra assurément d'y parvenir. « La journée de la cuisine chinoise est très riche, diversifiée, cuisine régionale, mais surtout épicée comme chez nous. Nous sommes donc partis à la découverte et c'est un voyage par les sens et le goût. C'est la preuve aussi que la diplomatie, le

rapprochement entre les peuples peut se faire par la gastronomie », a indiqué

Pour l'ambassadrice de la Chine au Togo, Wang Min, cette journée a été très

le Fesma a pris fin hier, dimanche 16 août 2026.

« La chose la plus précieuse dans le monde c'est la cuisine. La Chine est un pays très vaste et riche en ressources. Les différentes conditions géographiques de différentes localités ont donné naissance à divers types de cuisine chinoise. Je souhaite que le public togolais, en dégustant la nourriture chinoise connaisse davantage la culture chinoise à travers la cuisine chinoise », a fait savoir la diplomate.



Isaac Tchiakpe, dans la foule, s'informe sur les mets proposés (Image TM)

Isaac Tchiakpé, ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts.

joyeuse parce que son pays a le plaisir de participer au Fesma. Pour information,

Edem Dadzie

Togo

La pauvreté recule de 16,2 points entre 2006 et 2019

Le taux de pauvreté au Togo a nettement diminué entre 2006 et 2019, passant de 61,7 % à 45,5 %. Cette baisse de 16,2 points traduit une réelle amélioration des conditions de vie d'une partie importante de la population, mais masque encore de fortes disparités territoriales et une vulnérabilité persistante des ménages.

La trajectoire est particulièrement marquée sur la longue période. En 2006, près de deux Togolais sur trois vivaient sous le seuil national de pauvreté. 5 ans plus tard, ce taux était redescendu à 58,7 %, avant de s'établir à 55,1 % en 2015, puis à 45,5 % en 2018-2019, selon l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages.

Cette évolution favorable s'est accompagnée d'un

recul de la pauvreté aussi bien en milieu urbain que rural, mais à un rythme très inégal. En 2018-2019, le phénomène touchait encore 58,7 % de la population rurale, contre seulement 26,5 % dans les zones urbaines. Cet écart considérable illustre le poids des activités agricoles, des revenus modestes et de l'accès plus limité aux services essentiels dans les campagnes togolaises.

Les disparités régionales demeurent également marquées. La région des Savanes figure parmi les territoires les plus touchés, avec un taux de pauvreté proche de 65 % lors de la dernière grande enquête nationale disponible. Cette concentration géographique de la précarité continue de peser lourdement sur les

efforts nationaux visant à réduire les écarts de niveau de vie entre les régions.

Plusieurs facteurs expliquent la baisse enregistrée depuis 2006 : l'essor de certaines activités économiques, les investissements réalisés dans les infrastructures, le développement des services sociaux, ainsi que les politiques publiques en faveur de l'agriculture, de l'emploi et de l'inclusion financière. Ces leviers combinés ont contribué à améliorer les revenus des ménages et leur accès aux services de base.

Ce recul de la pauvreté n'a toutefois pas fait disparaître la vulnérabilité économique. Les données de la Banque mondiale montrent qu'une part importante de la

population reste exposée au risque de retomber dans la pauvreté en cas de choc économique, climatique ou sanitaire. La crise liée à la pandémie de Covid-19 a d'ailleurs rappelé, il y a quelques années, la fragilité de certains acquis sociaux durement obtenus. Les indicateurs les plus récents confirment ce constat en demi-teinte. Selon les estimations disponibles pour 2025, l'extrême pauvreté demeure élevée au Togo, tandis que les écarts entre zones urbaines et rurales restent tout aussi marqués, l'agriculture demeure le cœur de métier d'une grande partie de la population pauvre du pays.

Le bilan des 13 années écoulées reste donc contrasté. Une baisse de 16,2 points constitue

une évolution statistique significative, mais elle ne signifie en rien la disparition de la précarité. Le véritable défi consiste désormais à consolider ces progrès et à faire en sorte que la croissance économique, l'emploi et l'accès aux services essentiels profitent davantage aux ménages les plus exposés aux chocs.

La trajectoire observée depuis 2006 offre ainsi un indicateur précieux des transformations sociales à l'œuvre dans le pays. Elle témoigne d'une réduction nette de la pauvreté, tout en révélant les écarts territoriaux et économiques qui continuent de façonner les conditions de vie d'une partie non négligeable de la population togolaise.

E. A

Unesco

Alerte sur le poids de la dette sur les budgets d'éducation dans le Sud

Alors que l'augmentation de la charge de la dette contraint la majorité des pays du Sud à restreindre leurs investissements dans l'éducation, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) appelle les institutions financières internationales et les créanciers à sanctuariser des budgets dédiés à l'éducation dans les cadres d'allègement de la dette.

Dans un rapport publié le 10 juillet 2026 et intitulé « Breaking the debt trap : policy paper on restoring fiscal space to save education », l'organisation onusienne dresse un constat préoccupant : les pays d'Afrique subsaharienne allouent en moyenne 3,6 fois plus de ressources au service de la dette qu'à l'éducation, une situation qui affaiblit les bases de leur productivité future et fragilise la viabilité de leur dette à long terme. Le document précise que 8 pays de la région figurent parmi les 18 pays du Sud dont les paiements au titre du service de la dette sont au moins 5 fois supérieurs aux dépenses publiques dans l'éducation. L'Angola arrive en tête, avec un service de la dette 12,2 fois plus élevé que ses dépenses éducatives, suivi par la Sierra Leone (8,4 fois), la

Gambie (6,2), la République du Congo et la Zambie (5,9 chacune), l'île Maurice et l'Ouganda (5,3), ainsi que le Tchad (5,1). Ce déséquilibre dépasse toutefois largement le cadre africain. En 2025, le service de la dette a excédé les dépenses publiques d'éducation dans 113 pays du Sud, où vivent environ 6,1 milliards de personnes. Le phénomène s'avère particulièrement aigu dans les pays à faible revenu, où ce ratio atteint 3,8, contre 3,3 pour les pays à revenu intermédiaire inférieur. Contrairement aux dépenses sociales, le service de la dette reste essentiellement non discrétionnaire, poussant les gouvernements en difficulté budgétaire à sacrifier les budgets éducatifs, jugés plus flexibles à court terme. Un déficit de 97 milliards de dollars par an Depuis 2017, chaque dollar supplémentaire consacré au remboursement de la dette s'est accompagné, en moyenne, d'une baisse de 0,28 dollar des dépenses dans l'éducation. Conséquence directe : il manque chaque année 97 milliards de dollars aux pays à revenu faible et intermédiaire pour atteindre les objectifs fixés par

l'Objectif de développement durable n° 4 des Nations unies, relatif à l'accès universel à une éducation équitable et de qualité. Ce sous-financement affaiblit le développement des compétences, nuit à la



productivité économique et réduit, paradoxalement, les recettes nécessaires à la viabilité future de la dette. Il crée ainsi un cercle vicieux aux effets délétères sur le développement comme sur les finances publiques. Le rapport souligne également le poids croissant de la dette intérieure, souvent plus préjudiciable que la dette extérieure en raison de ses échéances courtes, de ses taux d'intérêt élevés et de la concentration des créanciers autour de quelques banques commerciales. En moyenne, 62 % du

service total de la dette est aujourd'hui intérieur, et 101 pays y consacrent plus de la moitié de leurs remboursements. Cette dette entre directement en concurrence avec les dépenses récurrentes du

secteur social : salaires des enseignants, matériel pédagogique, entretien des établissements scolaires. Les coupes budgétaires qui en résultent frappent de manière disproportionnée les filles, les populations rurales et les ménages à faible revenu.

Des mécanismes de restructuration jugés inefficaces

Selon les projections, le service de la dette devrait rester élevé jusqu'au milieu des années 2030 si les politiques actuelles perdurent. La hausse des taux d'intérêt et

les chocs extérieurs répétés exposent les pays concernés à des pressions qui s'autoalimentent, les nouveaux emprunts servant principalement à rembourser d'anciennes dettes plutôt qu'à financer le développement. L'évolution de la typologie des créanciers, désormais dominée par les acteurs privés et les prêteurs bilatéraux hors du Club de Paris complique par ailleurs la coordination des restructurations, qui n'offrent le plus souvent qu'un allègement marginal et temporaire. Pour l'Unesco, les cadres actuels de viabilité de la dette privilégient excessivement la capacité de remboursement au détriment des objectifs de développement, avec des garanties trop faibles sur les dépenses sociales.

L'organisation appelle donc le G20, les institutions financières internationales et les créanciers à revoir ces cadres, à sanctuariser les budgets d'éducation dans les plans à moyen terme, et à accompagner tout allègement de la dette de financements éducatifs abordables, via des subventions et prêts concessionnels.

E. A

Cédéao

Un dialogue régional à Noépé-Akanu sur la libre circulation

La Commission de la Cédéao a organisé, le jeudi 13 août 2026, un dialogue régional au poste frontalier juxtaposé de Noépé-Akanu, entre le Togo et le Ghana. La rencontre visait à faire le point sur la libre circulation des personnes et des biens le long du corridor Abidjan-Lagos, et à identifier les services, notamment administratifs, à ce point de passage stratégique.

Reliant 5 États membres, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria, ce corridor demeure confronté à plusieurs obstacles qui limitent encore la fluidité des déplacements et du commerce. Malgré les avancées permises par le Protocole de 1979 sur la libre circulation des personnes, ainsi que par des instruments tels

que le Tarif extérieur commun (TEC) et le Schéma de libéralisation des échanges (SLE), les usagers continuent de faire face à des lourdeurs administratives, des tracasseries, des violences basées sur le genre et un déficit d'information sur leurs droits, en particulier les femmes et les jeunes commerçants.



La rencontre a réuni les agents frontaliers, les douaniers, les représentants ministériels,

les associations de commerçants et partenaires au développement, autour d'outils susceptibles de fluidifier les passages : carte d'identité biométrique, système de transit SIGMAT et postes frontières juxtaposés. « Nous devons donc nous améliorer », a reconnu Kalilou Sylla, commissaire

de la Cédéao chargé des Affaires économiques et de l'Agriculture, admettant que l'organisation n'a

pas encore pleinement répondu aux attentes des populations. La vice-présidente de la Commission, Damtien Tchintchibidja, a insisté sur l'importance stratégique du corridor pour l'intégration régionale : « L'avenir de l'Afrique de l'Ouest dépend de notre capacité collective à lever les obstacles, à créer des opportunités et à rapprocher nos peuples et nos économies », a-t-elle affirmé. Selon elle, le renforcement de la libre circulation, la modernisation de la gestion des frontières et une meilleure responsabilisation des usagers pourraient générer d'importantes retombées économiques et sociales pour la région. À l'issue des travaux,

une feuille de route opérationnelle a été esquissée, comprenant des mesures prioritaires en faveur des femmes et jeunes commerçants, ainsi que le renforcement d'une plateforme multipartite chargée du suivi des engagements. La promotion de la Carte nationale d'identité biométrique de la Cédéao (ENBIC) a également été réaffirmée comme un levier d'identification sécurisée et de réduction des délais aux frontières. Pour la Cédéao, ce dialogue constitue une étape supplémentaire dans les efforts visant à renforcer la libre circulation et à améliorer la fluidité des échanges sur le corridor Abidjan-Lagos.

E. A

De soldat à chef de l'Etat

Kléber Dadjo, une figure de l'histoire politique du Togo honorée

S'il y a bien des hommes qui ont marqué l'histoire politique du Togo, le colonel Kléber Dadjo en fait partie. Bien que son passage au pouvoir ait été court, l'homme incarne une figure clé et une étape charnière dans l'évolution politique et militaire du pays. À travers ce dossier, nous faisons un retour sur cet homme d'État, considéré comme l'un des pionniers des Forces armées togolaises (FAT).

Considéré comme l'un des témoins majeurs du passage de l'époque coloniale à la construction d'un Togo moderne, Kléber Dadjo a marqué de son empreinte son pays natal. Né en 1914 à Siou, au nord du pays (Togoland), le colonel Dadjo est considéré comme l'un des pionniers des Forces armées togolaises (FAT).

De l'armée coloniale à l'armée nationale

Pourtant, il fit ses débuts de carrière militaire au sein de l'armée coloniale française, où il s'est engagé le 1er mai 1933, à l'âge de 19 ans, par un contrat d'engagement volontaire.

Sous la bannière de la France, le jeune togolais d'alors participe à plusieurs campagnes, notamment en Afrique et en Asie. Il fit également ses preuves militaires en Indochine.

Très rapidement, il gravit les échelons et fait son ascension comme officier français. Devenu sous-lieutenant le 1er juillet 1947, il est nommé commandant de la Garde togolaise, une force alors sous commandement colonial. En 1957, il est promu capitaine.

Avec l'accession du Togo au statut de République autonome au sein de l'Union française dans les années 1950, le Premier ministre d'alors, Nicolas Grunitzky, a demandé et obtenu la mise à disposition de l'officier Dadjo. Ce dernier,

considéré comme l'un des plus hauts gradés des Togolais de l'armée coloniale française, a, de par son expérience, joué un rôle clé dans l'encadrement sécuritaire des institutions.

Un engagement qui s'est poursuivi

Avec l'indépendance et la venue au pouvoir de Sylvanus Olympio, l'armée naissante étant intégrée dans les institutions de l'État, Kléber Dadjo, à l'époque commandant, a continué à jouer un rôle clé dans la fonction sécuritaire du pays. Il est chargé d'assurer la sécurité intérieure du pays sous la présidence d'Olympio.

Dans son rôle conciliateur, l'officier Dadjo, avant le coup d'État du 13 janvier 1963, était également le chef de la délégation militaire auprès de Sylvanus Olympio pour discuter des conditions et du traitement des anciens combattants.

Ce rôle conciliateur qu'a joué l'officier s'est poursuivi après Sylvanus Olympio. Avec le retour à la présidence de Nicolas Grunitzky le 6 janvier 1963, Kléber Dadjo était toujours présent pour incarner un relais de stabilité pour le nouveau régime face aux tensions politiques de l'époque.

Colonel Dadjo, un conciliateur ?

Le 13 janvier 1963, Nicolas Grunitzky est renversé par un coup d'État militaire. Mais en tant qu'officier supérieur de l'armée, le colonel Dadjo ne rejoint pas la branche forte de l'armée. Mais plutôt, il choisit de jouer un rôle intermédiaire.

Fort de son expérience et de son esprit conciliateur, il se voit confier la direction provisoire du pays. Avec ce rôle, il devint alors le chef de l'État et président du Comité de réconciliation nationale

(CRN), soit le troisième président de la République togolaise postcoloniale après Sylvanus Olympio et Nicolas Grunitzky.

Durant ses trois (3) mois

de présidence, soit du 13 janvier au 14 avril 1967, Kléber Dadjo a assuré une fonction de transition pour stabiliser les institutions après la suspension de la Constitution et l'interdiction des partis politiques.



Après sa courte présidence par intérim, le colonel Dadjo après avoir passé le témoin à Etienne

de cet officier, considéré comme l'un des pionniers des Forces armées togolaises (FAT) et acteur politique majeur du Togo, restent à jamais gravées dans l'histoire du pays. En témoigne l'hommage national qui lui est rendu, conformément aux recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR).

son village natal de Borga, dans le canton de Siou, préfecture de Doufelgou. Là, un mausolée a été officiellement inauguré le mercredi 12 août 2026.

Fort de l'importance de cette cérémonie qui a pour objectif de graver à jamais cet ancien président dans l'histoire du pays, la cérémonie a pour l'occasion mobilisé



Coupure symbolique du ruban

Gnassingbé Eyadema, un autre frère d'arme, s'est donc retiré de la vie politique nationale et a regagné sa région natale,

Redorer la mémoire du colonel Dadjo

La mémoire du colonel Kléber Bawaina Dadjo, ancien chef de l'État

plusieurs personnalités. Au nombre de ces dernières, Barry Moussa Barqué, président du Sénat, et Awa Nana-

Daboya, présidente du Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN). Aussi notait-on la présence de membres du gouvernement, d'autorités politiques, administratives, militaires, religieuses et traditionnelles.

Un mémoriel qui témoigne la grandeur

Entièrement réalisé sur le budget de l'État, ce chef-d'œuvre dénommé « Mausolée Kléber Dadjo », intervient dans le cadre des initiatives du HCRRUN de restauration et de réhabilitation mémorielle.

Prenant la parole à l'inauguration, Awa Nana-Daboya, présidente du HCRRUN, n'a pas manqué de revenir sur l'importance de ce mausolée. Pour cette dernière, le mausolée réalisé sur le tombeau de Kléber Dadjo va au-delà de la simple fonction funéraire. Il se veut le signe de la détermination du Togo à reconnaître son histoire et à maintenir en mémoire ceux qui ont façonné la construction du pays. Aussi incarne-t-il le désir de pousser les Togolais à affronter leur histoire avec audace pour aider à panser les blessures du passé et favoriser l'unité.

Au-delà, cet espace souligne aussi l'importance de reconnaître les sacrifices réalisés par les précédents dirigeants et de transmettre aux générations à venir les valeurs et les leçons apprises de leurs trajectoires. Mieux, de faire en sorte que les grands personnages de l'histoire du pays ne tombent pas dans l'oubli.

Bâti sur une superficie de 2 689 m², le complexe mémoriel du colonel Kléber Dadjo se trouve dans le village de Borga. Il est situé dans le canton de Siou, au sein de la municipalité de Doufelgou 1. L'on pourrait facilement avoir accès à l'édifice entouré d'une clôture, via deux principales entrées avec, en bordure sud, la

route Siou-Pissaré. Selon les concepteurs du projet, la réalisation est conçue pour offrir un cadre pratique et digne de recueillement. L'aménagement comprend en particulier un poste d'accueil, un kiosque de repos, une chapelle, un monument imposant, des zones paysagées ainsi que des parkings pour les engins.

La justice réparatrice en marche

Construire un mausolée en hommage à Kleber Dadjo n'est pas fortuit. Cela intervient dans le cadre de la réconciliation nationale engagée au Togo en 2009. Plus particulièrement, suite aux recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), de proposer des réparations sur la base des principes de la justice traditionnelle.

Dans cette logique, celle de réconcilier les Togolais avec leur passé, le HCRRUN pilote des travaux de réhabilitation, de commémoration et d'hommage aux personnalités emblématiques de l'histoire du pays.

En s'inscrivant en droite ligne des recommandations de la CVJR, le HCRRUN ne manque pas d'initiatives pour déployer des actions mémorielles en l'honneur de hautes personnalités de l'histoire nationale. Erigeant donc un mausolée en hommage à Kleber Dadjo, le HCRRUN vient ainsi rappeler aux jeunes générations l'importance du service de l'État, de la responsabilité, de la loyauté envers les institutions et de l'engagement au service de la nation.

Un ouvrage scientifique en hommage

L'hommage national à Kleber Dadjo ne s'est juste pas arrêté à l'inauguration du mausolée. Un ouvrage biographique intitulé : « Le soldat Kléber Dadjo, premier officier de l'armée et président de la République (1933-1967) », a été officiellement dédié.



Le site du mausolée Kléber Dadjo

L'ouvrage dédié le 6 août 2026, à l'auditorium de l'Université de Lomé, est rédigé par Wiyao Evalo, journaliste, enseignant-chercheur et docteur en Histoire. Il retrace le parcours militaire et politique de l'officier supérieur Dadjo.

Dans le détail, l'ouvrage revient sur la façon dont le colonel Dadjo a gravi tous les échelons, de son recrutement comme soldat de deuxième classe jusqu'au grade de colonel, faisant de lui le tout premier officier supérieur de l'armée togolaise.

Aussi, l'auteur revient sur comment cet officier

a participé à plusieurs guerres de décolonisation sous le drapeau français, avant son retour au Togo pour servir son pays. Au-delà, il met également en lumière son action à la tête de l'État en tant que président de la République par intérim en 1967, durant une période de transition particulièrement complexe pour la jeune nation.

Des actions médico-sociales pour marquer les hommages

Depuis le 7 août 2026, l'hommage national rendu à Kléber Dadjo s'est prolongé par des actions médico-sociales gratuites. Des soins sont

offerts aux populations par la Direction centrale du service de santé des armées, qui mène une campagne gratuite. Ces actions, concentrées dans la préfecture de Doufelgou et ses environs, lient la mémoire de l'ancien président à l'aide humanitaire concrète.

Que ce soit à Siou ou à Lomé, les autorités togolaises ont réussi à faire du souvenir un patrimoine, assurant ainsi que l'héritage et les principes de Kléber Dadjo demeurent vivants dans la conscience collective et l'histoire du pays.

Caleb Akponou

Retrouvez l'album photos de l'inauguration du mausolée Kléber Dadjo à la page 12

Festival Instant Togo Un appel à l’attention des professionnels du secteur de la culture

Dans le cadre de l’organisation de la deuxième édition du Festival Instant Togo (FIT), l’Institut français du Togo a lancé un appel à manifestation d’intérêt à destination des programmeurs, directeurs de festivals, responsables de lieux culturels, diffuseurs et autres professionnels du spectacle vivant souhaitant participer à la deuxième édition de l’évènement.



Festival ouvert aux professionnels basés en Afrique de l’Ouest, au Maghreb et en France, le FIT est un évènement qui a pour vocation de mettre en lumière les nouvelles propositions artistiques issues des scènes africaine et française.

« Le programme vise à renforcer la circulation des œuvres du spectacle vivant et à créer des passerelles entre artistes, professionnels et structures de diffusion. Les professionnels sélectionnés auront l’occasion d’assister aux différentes représentations proposées dans le cadre du festival, de rencontrer les artistes et les équipes créatives et d’explorer de nouvelles possibilités de programmation et de collaboration », renseigne l’Institut français du Togo dans une publication diffusée sur plusieurs plateformes de promotion d’évènements culturels.

Le Festival entend également faciliter l’identification de spectacles susceptibles d’intégrer les programmations et réseaux des professionnels participants.

« Les candidats doivent être basés en Afrique de l’Ouest, au Maghreb ou en France et manifester un intérêt pour la découverte et la diffusion de nouvelles propositions artistiques. La mobilité et l’hébergement des professionnels invités seront pris en charge dans le cadre du programme », ajoute l’Institut français.

Les professionnels intéressés ont jusqu’au 30 août 2026 pour manifester leur intérêt.

La rédaction

Eau potable Vers l’amélioration de l’accès à l’eau potable dans le Grand Lomé

Le Togo intensifie ses investissements au profit des infrastructures hydrauliques du Grand Lomé dans le cadre de la seconde phase du Projet d’amélioration de l’alimentation en eau potable de la capitale, désormais dotée d’une enveloppe de 9,84 milliards de francs CFA. Ce projet mis en œuvre avec le soutien de l’Agence française de développement (AFD) ainsi que par l’Union européenne, ambitionne d’accroître substantiellement les capacités de production, de stockage et de distribution d’eau potable au sein de la capitale.

À travers cette nouvelle phase, les autorités togolaises entendent répondre à la croissance démographique du Grand Lomé et améliorer durablement l’accès des populations à une ressource essentielle. Le projet prévoit notamment une augmentation de la production de 15 000 m³ d’eau potable par jour, renforçant ainsi les capacités du système d’alimentation de la capitale et de ses environs.

L’un des principaux volets de l’AEP Lomé Phase 2 porte sur le renforcement des capacités de stockage. Le programme prévoit la construction de cinq châteaux d’eau dans les zones de Zossimé, Alinka, Logoté/Sagbado, Attiégo et Dangbessito. À Attiégo, un premier ouvrage a déjà été réalisé. Ce château d’eau dispose d’une capacité de stockage de 400 m³ et doit contribuer à améliorer la régulation de la distribution ainsi que l’alimentation en eau de plusieurs quartiers de l’agglomération. Le renforcement des

capacités de stockage constitue un enjeu important pour sécuriser l’approvisionnement des populations, notamment dans les secteurs confrontés à une demande croissante.

hydrauliques aux infrastructures existantes. Cette extension du réseau devrait ainsi contribuer à rapprocher davantage les populations des infrastructures d’adduction et à améliorer la continuité



Plus de 200 000 habitants supplémentaires ciblés

Au-delà de l’augmentation de la production, le projet affiche un objectif majeur en matière d’accès au service public de l’eau. La deuxième phase de l’AEP Lomé doit permettre de desservir plus de 200 000 nouveaux bénéficiaires. Pour atteindre cet objectif, le programme comprend la réalisation de forages, la construction de conduites d’adduction ainsi que l’extension des réseaux de distribution.

Plusieurs travaux ont déjà été engagés dans différentes zones du Grand Lomé, notamment à Agoè-Nord, à l’EPP Kotokoli Zongo et à Zossimé. Ces interventions doivent permettre de renforcer l’alimentation de plusieurs secteurs et de raccorder les nouvelles ressources

du service.

Le projet ne se limite pas à l’augmentation des volumes disponibles. Il comporte également un volet consacré au contrôle de la qualité de l’eau potable et des eaux usées. Dans ce cadre, un laboratoire d’analyse de l’eau potable et des eaux usées a été mis en service au centre de traitement de Cacavéli. Cette infrastructure doit permettre de renforcer les capacités de contrôle et de suivi de la qualité de l’eau distribuée aux populations. Pour le Grand Lomé, où l’urbanisation accroît continuellement les besoins en services essentiels, l’enjeu est désormais de transformer ces investissements en une amélioration durable de l’accès à l’eau potable.

La rédaction

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

0% TAUX

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

*Offre soumise à conditions

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

ASSIGNATION EN VERTU D'UNE ORDONNANCE
AUTORISANT A ASSIGNER A UNE AUDIENCE A BREF DELAI

L'An Deux Mil Vingt-Six (2026)
Et le 11 Août 2026 à 14 H. 31 Min
A la demande de Madame TAÏROU Rainaldou, demeurant et domiciliée
à Lomé, tél : 90 09 41 88 ;

Ministère de la Justice
Direction des Services
Généralistes
Lomé

Mme. ALLOU BIANSSA, Secrétaire
Généraliste de la Direction des Services
Généralistes, Tribunal de Commerce de Lomé
Place du 11-11-11, Lomé, Togo
Tél : 90 09 41 88

Signifié et laissé à :
Madame TCHAGNAOU Bata Raïssa, demeurant et domiciliée à Lomé,
cel : 90921491/90464345, où étant et parlant à : mon avers appelle l'intérêt
par ses deux numéros mobile par l'acte en main. Elle a refusé de donner
de connaître ni son domicile ni sa résidence, nous avons signifié conjointement
à l'art. 58 de code de Procédure Civile: affichage à la porte
principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et publication
au Journal officiel TOGOMATIN
- Copie de l'ordonnance aux fins d'autorisation à assigner à une
audience à bref délai N° 285/2026, rendue le 11 Août 2026 par
Madame la Vice-Présidente du Tribunal de Commerce de Lomé
au bas d'une requête à lui présentée.
Et de suite à même requête, demeure et domicile que dessus, j'ai,
Huissier susdit et soussigné, demeure et élection de domicile que dessus,
donné assignation à la susnommée d'avoir à comparaître le Jeudi 13
Août 2026 à 10 Heures à l'audience en Cabinet par devant, la vice-
présidente du Tribunal de Commerce de Lomé pour statuer à bref délai :

TRES IMPORTANT

Lui rappelant que conformément à l'article 35 de la loi N°2021-007
du 21 avril 2021 portant code de procédure civile, elle est tenue de
comparaître ou de se faire représenter par un conseil. Que toute
par elle de comparaître, ou de se faire représenter à cette
audience par un conseil, une décision sera rendue contre elle sur la
base des seuls arguments du requérant

- Constaté que le délai de préavis a été écoulé ;
- Constaté que la requise a abandonné le local ;
- Constaté que la requise a fermé la boutique et emporté les clés
avec elle ;
- Constaté qu'elle reste lui devoir deux mois d'arriéré de loyers ;

Par conséquent :

• Ordonner la résiliation du bail liant les deux parties ;
• Ordonner l'ouverture de la porte de ladite boutique par
l'Huissier instrumentaire ;
• Dire que l'huissier inventaire fera l'inventaire de tous les biens
qui s'y trouveront après l'ouverture de la porte;
• Condamner la requise à payer à la requérante deux mois de
loyers soit la somme de 60.000 F CFA ;
• La condamner en outre à lui verser 700.000 F CFA de
dommages-intérêts pour tout préjudice subit ;
• Condamner la requise aux entiers dépens ;
• Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir sur
minute nonobstant toute voie de recours et sans caution ;

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie de l'ordonnance
aux fins d'autorisation à assigner à une audience à bref délai
N°285/2026, rendue le 11 Août 2026 par Madame la vice-Présidente du
Tribunal de commerce de Lomé, que copie du présent exploit dont le
coût est de : 30.000 F CFA.

L'HUISSIER

Togo

La pauvreté recule de 16,2 points entre 2006 et 2019

Le taux de pauvreté au Togo a nettement diminué entre 2006 et 2019, passant de 61,7 % à 45,5 %. Cette baisse de 16,2 points traduit une réelle amélioration des conditions de vie d'une partie importante de la population, mais masque encore de fortes disparités territoriales et une vulnérabilité persistante des ménages.

La trajectoire est particulièrement marquée sur la longue période. En 2006, près de deux Togolais sur trois vivaient sous le seuil national de pauvreté. 5 ans plus tard, ce taux était redescendu à 58,7 %, avant de s'établir à 55,1 % en 2015, puis à 45,5 % en 2018-2019, selon l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages.

Cette évolution favorable s'est accompagnée d'un recul de la pauvreté aussi bien en milieu urbain que rural, mais à un rythme très inégal. En 2018-2019, le phénomène touchait encore 58,7 % de la population rurale, contre seulement 26,5 % dans les zones urbaines. Cet écart considérable illustre le poids des activités agricoles, des revenus modestes et de l'accès plus limité aux services essentiels dans les campagnes togolaises. Les disparités régionales

demeurent également marquées. La région des Savanes figure parmi les territoires les plus touchés, avec un taux de pauvreté proche de 65 % lors de la dernière grande enquête nationale disponible. Cette concentration géographique de la précarité continue de peser lourdement sur les efforts nationaux visant à réduire les écarts de niveau de vie entre les régions.

Plusieurs facteurs expliquent la baisse enregistrée depuis 2006 : l'essor de certaines activités économiques, les investissements réalisés dans les infrastructures, le développement des services sociaux, ainsi que les politiques publiques en faveur de l'agriculture, de l'emploi et de l'inclusion financière. Ces leviers combinés ont contribué à améliorer les revenus des ménages et leur accès aux services de base.

Ce recul de la pauvreté n'a toutefois pas fait disparaître la vulnérabilité économique. Les données de la Banque mondiale montrent qu'une part importante de la population reste exposée au risque de retomber dans la pauvreté en cas de choc économique, climatique ou sanitaire. La crise liée à la pandémie de Covid-19 a d'ailleurs rappelé, il y a

Grand marché de Lomé

quelques années, la fragilité de certains acquis sociaux durement obtenus. Les indicateurs les plus récents confirment ce constat en demi-teinte. Selon les estimations disponibles pour 2025,

l'extrême pauvreté demeure élevée au Togo, tandis que les écarts entre zones urbaines et rurales restent tout aussi marqués, l'agriculture demeure le cœur de métier d'une grande partie de la population pauvre du pays.

Le bilan des 13 années écoulées reste donc contrasté. Une baisse

de 16,2 points constitue une évolution statistique significative, mais elle ne signifie en rien la disparition de la précarité. Le véritable défi consiste désormais à consolider ces progrès et à faire en sorte que la

croissance économique, l'emploi et l'accès aux services essentiels profitent davantage aux ménages les plus exposés aux chocs.

La trajectoire observée depuis 2006 offre ainsi un indicateur précieux des transformations sociales à l'œuvre dans le pays. Elle témoigne d'une réduction

nette de la pauvreté, tout en révélant les écarts territoriaux et économiques qui continuent de façonner les conditions de vie d'une partie non négligeable de la population togolaise.

E. A

Football togolais

Dr Abdul-Fahd Fofana et la FTF échangent sur les grands enjeux

Le gouvernement tient à redorer le blason du football togolais. Une rencontre s'est tenue en ce sens entre Dr. Abdul-Fahd Fofana, ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, et le comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF).

Cette rencontre, intervenue le jeudi 13 août 2026 au siège de la FTF dans le cadre de la réunion ordinaire du comité exécutif de la fédération, vise avant tout à renforcer les liens entre les parties prenantes.

relations institutionnelles entre le ministère chargé des Sports et la FTF : c'est la première fois qu'un ministre de tutelle prend part aux travaux d'une réunion du comité exécutif de la fédération. Une présence qui donne à cette séance une dimension particulière et témoigne de l'importance accordée au dialogue autour des principaux enjeux du football national.

Pour l'occasion, les

meilleures conditions. Les échanges ont également concerné la gestion des sélections nationales de jeunes, leur préparation, leur encadrement ainsi que leur participation aux différentes compétitions. Ils ont permis de faire le point sur les défis liés à l'accompagnement des sélections et sur les perspectives visant à renforcer durablement leur compétitivité.

Parmi les dossiers abordés

cadre d'échanges directs avec le président de la FTF et les membres du comité exécutif sur les principales échéances nationales et internationales, les besoins des différentes sélections ainsi que les perspectives de développement du football togolais.

Au-delà de son caractère inédit, cette participation du ministre chargé de la Jeunesse et des Sports s'inscrit dans une dynamique de concertation institutionnelle et de dialogue constructif, autour d'un objectif partagé : contribuer au développement, à la structuration et au rayonnement du football togolais.

Relever les défis du football

Avec sa participation à la Coupe du monde 2006, le Togo, considéré comme une nation de football, fait face à des défis. Ces derniers sont relatifs à l'insuffisance de stades aux normes internationales et de terrains d'entraînement de qualité pour l'organisation des championnats et la pratique professionnelle.

Le manque de ressources financières stables et de sponsors solides continue de fragiliser les clubs locaux et de peser sur les conditions de travail des acteurs du football. De

même, le processus pour structurer durablement les championnats nationaux constitue un défi à relever pour mieux assurer la stabilité des effectifs et la régularité des compétitions, sans oublier la gestion des instances et des compétitions qui est parfois ébranlée par des crises de gouvernance ou des suspicions d'arrangements de matches, nuisant à l'intégrité du championnat.

Face à ces défis, le gouvernement s'est donc engagé à apporter des solutions durables. Dans cette logique, l'on assiste sur toute l'étendue du territoire national à la construction et à la réhabilitation d'infrastructures sportives.

Contre les allégations d'arrangement de matches ou les suspicions de fraude, le gouvernement a mis en place un comité pour diligenter des enquêtes.

Dans cette logique, celle de redorer le blason du football, la Ligue de football professionnel a également été mise en place. Et c'est dans la continuité des efforts déjà déployés sur le terrain que Dr Abdul-Fahd Fofana, a rencontré le comité exécutif de la FTF pour consolider les acquis et impulser un nouveau dynamisme au football.

TM-FTF



Les officiels à la réunion

Accueilli par le président de la FTF, le colonel Guy Kossi Akpovy, entouré des membres du comité exécutif, le ministre a pris part aux échanges consacrés à plusieurs dossiers majeurs liés à l'organisation, à la gestion et au développement du football togolais.

Cette participation constitue une première dans les

discussions ont porté, entre autres, sur les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027 et les prochaines échéances des différentes sélections nationales. Ces échanges ont aussi permis d'aborder les dispositions à prendre pour assurer la préparation de ces échéances et la participation aux compétitions internationales dans les

figure également le processus de mise en place de la Ligue de football professionnel, actuellement au centre des réflexions, avec les différentes étapes devant conduire à une meilleure structuration et à la professionnalisation progressive du football national.

La participation du Dr Abdul-Fahd Fofana a ainsi offert un

Baseball

Un partenariat pour promouvoir la discipline dans l'Education

La Fédération togolaise de baseball et softball (FTBS) et la Fondation Japan-Africa Baseball and Softball (J-ABS) franchissent un nouveau cap dans leur mission de promotion du baseball et du softball au Togo. Les deux entités ont signé vendredi 14 août 2026, à Lomé, une convention de partenariat pour la mise en œuvre du programme « Baseballership Education » au Togo.

Via cet engagement, les deux partenaires entendent transformer le baseball et le softball en un vecteur pour l'enseignement, l'évolution personnelle et le développement de la jeunesse togolaise.

Selon Mireille Louvossi Houndjago, vice-présidente de la FTBS, cet accord vient tracer la voie à l'intégration

de la discipline dans l'environnement éducatif. « En signant ce partenariat avec J-ABS, notre objectif est de démocratiser le baseball et le softball dans le système éducatif



Echange de documents entre les parties prenantes

togolais afin de permettre aux étudiants d'optimiser leurs performances »,

a-t-elle mentionné, avant d'ajouter : « Le baseball ne sera plus considéré comme une simple activité sportive, mais plutôt comme un moyen pour les jeunes de développer

leurs compétences interpersonnelles. » À travers ce partenariat, la

FTBS entend donc valoriser la discipline dans toutes les régions du Togo et la transmettre, par le biais de la mise en pratique, des valeurs fondamentales telles que la discipline, le respect et l'entraide.

Pour Shinya Tomonari, président de la J-ABS, cet accord avec l'entité togolaise intègre une approche plus globale d'éducation à travers le sport. Ainsi, précise-t-il que l'objectif du programme est de véhiculer auprès des nouvelles générations des principes de respect et d'équité, tout en participant à leur épanouissement global.

Avec l'objectif de transformer le terrain

de sport en un lieu d'enseignement complémentaire à la salle de classe, le « Baseballership » est une initiative qui combine l'activité physique, l'instruction en valeurs et l'épanouissement des aptitudes de vie.

Pour ce faire, une formation dénommée « Baseballership Education Seminar » est programmée du 15 au 17 août 2026 à Lomé, pour outiller les entraîneurs et éducateurs sportifs du Togo. L'objectif étant de les amener à mieux assimiler les principes et techniques du programme pour mieux encadrer les jeunes togolais.

Caleb Akponou

Guinée- Bissau / Projet de nouvelle Constitution

Pas d'unanimité sur le pouvoirs du président

Dans une salle où se côtoient dignitaires politiques, corps diplomatique et société civile, le Conseil national de la Transition dévoile le texte qui doit régir l'avenir institutionnel du pays. L'exercice se veut solennel. Il est surtout décisif : le 30 août, les Bissau-Guinéens seront appelés à se prononcer par référendum sur un projet de Constitution qui redessine en profondeur l'équilibre des pouvoirs, quelques mois avant la présidentielle fixée au 6 décembre.

Premier ministre sans avoir à composer avec la majorité parlementaire issue des urnes, une prérogative que l'Assemblée nationale ne pourrait plus contester. Il disposerait également du pouvoir de dissoudre le Parlement en cas de « crise politique profonde », et de mettre fin aux fonctions d'un gouvernement jugé infidèle à son programme.

Un présidentielisme assumé, mais loin de faire consensus. Une partie de la classe politique et de la société civile y voit moins une clarification des institutions qu'une captation, dénonçant un texte façonné par un pouvoir issu d'un coup de force et non des urnes. Le procès en légitimité est posé avec d'autant plus d'acuité que ce même pouvoir s'apprête à faire trancher, par référendum, les règles du jeu qui encadreront son propre retour à une vie constitutionnelle ordinaire. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Depuis le 26 novembre 2025, date à laquelle le processus électoral fut suspendu à la veille même de la publication des résultats provisoires, provoquant la chute du président Umaro Sissoco Embaló, la Guinée-Bissau vit sous administration militaire. Le général N'Tam, présenté comme un proche de l'ancien chef de l'État, conduit depuis une transition d'un an, exclue entre-temps des instances de la Cédéao et de l'Union africaine. Le référendum du 30 août n'est donc pas qu'un scrutin technique : il est le socle sur lequel se jouera, en décembre, le retour ou non à une légitimité pleinement civile.

T.M.



Gal. Horta N'Tam

Officiellement, l'ambition est de mettre fin à des années de paralysie institutionnelle d'un mal chronique parsemé de crises gouvernementales et de blocages entre l'exécutif et le Parlement. Le nouveau texte tranche dans le vif : exit le régime semi-parlementaire, place à un pouvoir présidentiel recentré. Le chef de l'État pourrait désormais nommer et révoquer son

parlementaire, elle aussi, se resserre : le nombre de députés passerait de 102 à 65, tandis qu'un seuil de 4 % des suffrages conditionnerait désormais la survie électorale des petites formations, sous peine de dissolution pure et simple. Seule constante dans ce chantier de refonte : la durée du mandat présidentiel, maintenue à cinq ans, renouvelable une fois.

Burkina Faso/Justice

Le procès de l'assassinat de Norbert Zongo de nouveau reporté

Vingt-sept ans après le meurtre du journaliste Norbert Zongo, la perspective d'un procès s'éloigne à nouveau. Alors que trois personnes viennent d'être renvoyées devant une juridiction de jugement, un pourvoi en cassation, déposé fin juillet par l'un des conseils de la défense, suspend l'ouverture des débats que beaucoup espéraient imminente.

Dans un communiqué diffusé le 13 août, le procureur général près la Cour d'appel de Ouagadougou, Désiré Pinguédewènde Sawadogo, retrace l'enchaînement judiciaire des derniers mois. Le juge d'instruction du cabinet n°4 du tribunal de grande instance Ouaga I avait, dès mars 2025, ordonné le renvoi en jugement de trois mis en examen. Les avocats de la défense avaient alors interjeté appel de cette ordonnance. Le 30 juillet 2026, la chambre de l'instruction de la Cour d'appel a confirmé la décision de renvoi, ouvrant théoriquement la voie à l'audience. Mais dès le lendemain, Me Paul Kéré, conseil de Banagoulo Yaro, s'est pourvu en cassation contre cet arrêt, reportant de fait toute perspective de calendrier tant que la Cour de cassation n'aura pas statué sur la régularité de la procédure. Le parquet général assure vouloir mener le dossier à une issue rapide, dans le respect des règles procédurales.

Trois personnes sont concernées par ce renvoi : Wanga Christophe Kombasséré et Banagoulo Yaro, poursuivis pour des faits liés à l'assassinat et à la destruction volontaire aggravée de biens, ainsi que Paul François Compaoré, frère cadet de l'ancien président Blaise Compaoré, poursuivi pour complicité ou incitation à la commission d'un assassinat. Ces qualifications, à ce stade de la procédure, ne valent pas condamnation. L'affaire remonte au 13 décembre 1998. Norbert Zongo, directeur de publication de l'hebdomadaire L'Indépendant, enquêtait alors sur la mort suspecte de David Ouédraogo, chauffeur de François Compaoré, lorsqu'il a été tué à Sapouy. Son corps a été retrouvé dans un véhicule incendié, aux côtés de ceux de son frère Ernest Zongo, de Blaise Ilboudo et d'Abdoulaye Nikiéma. Ce quadruple assassinat avait provoqué une vague de mobilisation sans précédent au Burkina Faso et nourri, pendant plus d'un quart de siècle, des demandes récurrentes d'enquête indépendante. La procédure judiciaire a connu un nouvel élan après la chute de Blaise Compaoré, en 2014.

François Compaoré réside à Abidjan depuis 2024. Selon les informations disponibles, il s'y était rendu pour rendre visite à son frère et n'aurait pas obtenu le renouvellement de son visa pour la France. Les modalités de sa comparution devant la justice burkinabè restent, à ce jour, à préciser.

T.M.

Sénégal / Guerre des patrimoines

Nouveau terrain d'affrontement entre Faye et Sonko

Il aura suffi d'une proposition de loi, en apparence technique, pour rouvrir la plaie la plus surveillée de la vie politique sénégalaise. Lundi 10 août, le président de l'Assemblée nationale ouvrait la première session extraordinaire de l'année, appelant les députés à examiner cinq textes en quinze jours. Parmi eux, deux dossiers explosifs : le contrôle des fonds secrets, et la déclaration de patrimoine du chef de l'État. Mercredi, dans l'hémicycle, la rivalité entre Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye s'est de nouveau imposée comme le véritable sujet du débat.

Le texte initial, porté par le député Amadou Ba (Pastef), semblait pourtant consensuel : renforcer la transparence en imposant au président une déclaration de patrimoine non plus seulement à son entrée en fonction, mais aussi à

sa sortie. L'opposition y a immédiatement vu une faille à combler plutôt qu'une avancée à saluer,



Ousmane Sonko (à gauche) et Bassirou Diomaye Faye (à droite)

redoutant que le chef de l'État n'échappe, en pratique, à tout contrôle de fin de mandat. C'est là que la mécanique du duel s'est enclenchée. Plutôt que de subir la réforme, Bassirou Diomaye Faye l'a retournée.

Un amendement gouvernemental, signé du ministre de la Justice Moussa Sarr, est venu

élargir l'obligation de déclaration, dépôt dans les trois mois suivant la prise de fonction, puis dans les trois mois suivant la cessation des fonctions, non seulement au président de la République, mais aussi au Premier

ministre et au président de l'Assemblée nationale. Autrement dit, à Ousmane Sonko lui-même. La commission parlementaire, où la majorité Pastef reste dominante, a validé l'extension, désamorçant au passage le risque d'un recours devant le Conseil constitutionnel.

Le procédé ne doit rien au hasard. En contraignant son Premier ministre à publier ce qu'il a longtemps éludé, le chef de l'État déplace le rapport de forces : l'exigence de transparence, brandie par Sonko lui-même contre les « multimillionnaires » de la fonction publique, se retourne contre son auteur. La formule qui circulait ce jeudi dans les rédactions dakaroises, l'idée que celui

qui croyait tendre le piège s'y trouve désormais pris, résume assez bien l'ironie du moment.

Au-delà de l'anecdote, c'est la solidité de l'attelage exécutif qui s'expose. Un président et un Premier ministre censés gouverner en tandem se neutralisent par lois interposées, au risque de figer l'action publique dans une querelle de préséance. Pour les partenaires techniques et financiers du Sénégal, engagés dans le redressement budgétaire, le signal n'est pas anodin : la transparence patrimoniale, enjeu de gouvernance légitime, devient ici l'arme d'une lutte de pouvoir dont l'issue reste, à ce stade, entièrement ouverte.

T.M.

INAUGURATION DU MAUSOLÉE KLEBER DADJO / ALBUM PHOTO

